



Secrétariat général (SG)

Genève, le 26 janvier 2018

Courriel: erecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 5

Sujet: **Avis de vacance N° 5P-2018/BR-TSD/EXTERNAL/P4**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 26/03/18 sur notre site web <http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html>.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: Avis de vacance N° 5P-2018/BR-TSD/EXTERNAL/P4



L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 5P-2018/BR-TSD/EXTERNAL/P4

Date de parution: 26 janvier 2018

Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Ingénieur en radiocommunications

Numéro de poste: R41/P4/675

Date de clôture (23.59 Genève CH) : **26 mars 2018**

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: P4

Organe:

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD)

comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

Attributions / Responsabilités

Au sein du Département des services de Terre du Bureau des radiocommunications, sous la direction générale du Chef de la Division des services fixes et mobiles (FMD), et conformément au Règlement des radiocommunications et aux accords internationaux, le(la) titulaire s'acquitte des tâches suivantes:

- Examen réglementaire et technique des fiches de notification de fréquences soumises par les administrations.
- Formulation des conclusions et des recommandations associées.
- Etudes liées à l'établissement des Règles de procédure.
- Préparation de la correspondance administrative et technique connexe.
- Traitement des demandes d'assistance et d'études particulières, telles que des recherches de fréquences.
- Participation à la mise au point et à l'amélioration des logiciels à employer.
- Assistance prêtée au Chef de la Division pour les travaux préparatoires en vue des conférences et participation à ces conférences, le cas échéant.
- Participation aux réunions des commissions d'études concernées.
- Participation aux séminaires du BR et à des séances de formation professionnelle destinées aux fonctionnaires des administrations.

Compétences

- Aptitude à travailler aussi bien de façon indépendante qu'en équipe.
- Capacités d'analyse.
- Aptitude à la communication orale et écrite dans un environnement multiculturel.

Qualifications requises

Formation:

Diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications (sciences/ingénierie, génie électrique/électronique), avec une spécialisation en radiocommunications, ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation

établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à dix années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

Expérience:

Au moins sept années d'expérience à des postes à responsabilité croissante en matière d'exploitation d'un service de radiocommunication ou d'un service de gestion du spectre, y compris une certaine expérience de l'application du Règlement des radiocommunications, dont au moins trois années au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle. Une expérience de l'application du Règlement des radiocommunications et de l'utilisation de bases de données relationnelles dans une architecture client/serveur est exigée ainsi qu'une connaissance de SQL et de la programmation dans un ou plusieurs des langages suivants: C++, C#, Visual Basic. Une bonne connaissance des activités de l'UIT, et plus particulièrement de celles du Bureau des radiocommunications est également exigée. Une connaissance ou une expérience dans les domaines suivants serait un avantage: Conférences mondiales ou régionales des radiocommunications de l'UIT, technologies actuelles de radiocommunication ainsi que conception et développement d'applications web.

Langues:

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:

Salaire:

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 70,647 + indemnité de poste \$ 58,425

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, <http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx>

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer [sur ce lien](#)

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation



L'UIT est un espace non fumeur